

SAS 3A GARAPEN

Dossier financier de l'exercice :

Période du : 01/04/2023 au 31/03/2024

Activité principale de l'entreprise :

HOLDING

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- les comptes annuels
- le dossier fiscal

**Certifié Conforme
à l'Original**

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping letters, likely representing the initials of the certifier.

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N31/03/202412			Exercice N-131/03/202312	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	407 981		407 981	403 336	4 645	1. 15
Chiffre d'affaires NET	407 981		407 981	403 336	4 645	1. 15
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 672	13 779	8 107-	58. 84-
Autres produits			12	5	7	147. 69
Total des Produits d'exploitation (I)			413 666	417 121	3 455-	0. 83-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			144 001	157 382	13 380-	8. 50-
Impôts, taxes et versements assimilés			4 824	4 625	199	4. 30
Salaires et traitements			166 279	158 482	7 797	4. 92
Charges sociales			77 196	74 010	3 186	4. 30
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 610	6 153	1 457	23. 68
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			33	15	18	121. 91
Total des Charges d'exploitation (II)			399 943	400 667	724-	0. 18-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			13 723	16 454	2 731-	16. 60-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2024	12	31/03/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	135 000		120 000		15 000	12. 50
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	47		18		29	155. 87
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	135 047		120 018		15 029	12. 52
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	4 597		3 502		1 095	31. 28
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	4 597		3 502		1 095	31. 28
2. Résultat financier (V-VI)	130 450		116 517		13 933	11. 96
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	144 173		132 971		11 202	8. 42
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			1 516		1 516-	100. 00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	15 000				15 000	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	15 000		1 516		13 484	889. 35
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	156				156	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 722				5 722	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	5 878				5 878	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	9 122		1 516		7 605	501. 62
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	4 274		1 264		3 010	238. 13
Total des produits (I+III+V+VII)	563 713		538 655		25 058	4. 65
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	414 693		405 433		9 260	2. 28
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	149 021		133 223		15 798	11. 86

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
 : Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS 3A GARAPEN

Dossier financier de l'exercice :

Période du : 01/04/2023 au 31/03/2024

Activité principale de l'entreprise :

HOLDING

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- les comptes annuels
- le dossier fiscal

**Certifié Conforme
à l'Original**

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping letters, likely representing the initials of the certifier.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2024 12			Exercice N-1 31/03/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	41 850	10 376	31 474	6 878	24 597	357. 63
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	346 677		346 677	346 677		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	9 620		9 620	9 620		
	Total II	398 147	10 376	387 771	363 175	24 597	6. 77
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				809	809-	100. 00-
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	14 058		14 058	37 304	23 245-	62. 31-
	Autres créances	3 305		3 305	4 466	1 161-	26. 00-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	9 703		9 703	15 346	5 643-	36. 77-
	Charges constatées d'avance (3)	833		833	1 148	315-	27. 41-
	Total III	27 899		27 899	59 072	31 173-	52. 77-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	426 046	10 376	415 670	422 246	6 576-	1. 56-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2024 12	Exercice N-1 31/03/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	7 000	7 000		
	Réserves				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	88 009	49 786	38 223	76. 77
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	149 021	133 223	15 798	11. 86
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	245 029	191 009	54 021	28. 28
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
DETTE (1)	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
Comptes de Régularisation	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	50 823	81 149	30 326-	37. 37-
	Concours bancaires courants	52	52	0	0. 44
	Emprunts et dettes financières diverses	51 188	74 690	23 502-	31. 47-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 116	25 381	11 266-	44. 39-
	Dettes fiscales et sociales	46 350	41 700	4 650	11. 15
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	8 112	8 265	153-	1. 85-
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	170 641	231 238	60 597-	26. 21-
Comptes de Régularisation	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	415 670	422 246	6 576-	1. 56-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3A GARAPEN
Société par actions simplifiée
au capital de 7 000 euros
Siège social : 4 Rue de la Batardière
44690 LA HAIE FOUASSIERE
800 674 921 RCS NANTES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 septembre 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 mars 2024

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevant à 149 021 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	149 021 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique	100 000 euros
Soit 142,86 euros par action	
Le solde	49 021 euros
En totalité au compte « autres réserves »	
Qui s'élève ainsi à 137 030 euros.	

Le dividende est mis en paiement au siège social le 30 septembre 2024.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 100 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of several stylized, overlapping loops and strokes, positioned below the text 'Le Président'.

SAS 3A GARAPEN

Dossier financier de l'exercice :

Période du : 01/04/2023 au 31/03/2024

Activité principale de l'entreprise :

HOLDING

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- les comptes annuels
- le dossier fiscal

**Certifié Conforme
à l'Original**

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping letters that appear to be 'M' and 'A'.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 415 670.41 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 407 981.49 Euros et dégageant un bénéfice de 149 020.69 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif est à signaler sur cet exercice.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	23 804		37 929
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 718		
TOTAL	27 521		37 929
Autres participations	346 677		
Prêts, autres immobilisations financières	9 620		
TOTAL	356 297		
TOTAL GENERAL	383 818		37 929

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport		23 600	38 132	38 132
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 718	3 718
TOTAL		23 600	41 850	41 850
Autres participations			346 677	346 677
Prêts, autres immobilisations financières			9 620	9 620
TOTAL			356 297	356 297
TOTAL GENERAL		23 600	398 147	398 147

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport		17 267	7 425	17 878	6 815
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 376	185		3 561
TOTAL		20 644	7 610	17 878	10 376
TOTAL GENERAL		20 644	7 610	17 878	10 376
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	7 425				
Matériel de bureau informatique mobilier	185				
TOTAL	7 610				
TOTAL GENERAL	7 610				

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	9 620		9 620
Autres créances clients	14 058	14 058	
Personnel et comptes rattachés	500	500	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 305	2 305	
Débiteurs divers	500	500	
Charges constatées d'avance	833	833	
TOTAL	27 816	18 196	9 620

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	249	249		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	50 626	29 867	20 759	
Fournisseurs et comptes rattachés	14 116	14 116		
Personnel et comptes rattachés	14 150	14 150		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 125	17 125		
Impôts sur les bénéfices	4 274	4 274		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 389	9 389		
Autres impôts taxes et assimilés	1 412	1 412		
Groupe et associés	51 188	51 188		
Autres dettes	8 112	8 112		
TOTAL	170 641	149 882	20 759	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	30 360			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10. 0000	700			700

Fondin Miguel 700 actions

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	7 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	13 610
Autres créances	500
Total	14 110

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 4 9
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 0 1 0 1
Dettes fiscales et sociales	2 0 5 1 7
Total	3 0 8 6 7

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 3 3
Total	8 3 3

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :	1 4 7 3 6
- Nantissement du fonds	1 4 7 3 6
Total	1 4 7 3 6

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : CREDIT MARITIME
 Montant initial de cette garantie : 5 0 0 0 0
 Montant restant dû en capital : 1 4 7 3 6
 Date de fin d'échéance de la garantie : 21/01/2025
 Nature de la sûreté réelle : Nantissement fonds de commerce

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		1 8 7 0 9
Intérêts restant dus sur prêt	1 6 6 3	
Locations financières restant à courir	1 7 0 4 6	
Total (1)		1 8 7 0 9
Dont engagements assortis de sûretés réelles		5 7 6

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Avals cautions accordés	35 890
Locations financières restant à courir	17 046
Total	52 936

Détail des cautions données

Caution donnee au profit du : CREDIT MARITIME
Nom des personnes ayant donne leur caution : FONDIN MIGUEL
Montant initial de la caution : 54 000
Montant restant du de la caution : 26 524

Caution donnee au profit du : CREDIT MARITIME
Nom des personnes ayant donne leur caution : FONDIN MIGUEL
Montant initial de la caution : 30 000
Montant restant du de la caution : 9 366

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS 3A GARAPEN
44690 LA HAIE FOUASSIERE

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50% - AGEF - Participations détenues entre 10 et 50 %	180 000	559 872	100.00	346 677	346 677			1 658 970	177 002	135 000	
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produit de cession d'éléments d'acif	15 000	775000
Total	15 000	
Charges exceptionnelles		
- Amendes	156	671200
- Valeur ctable des éléments d'actif cédé	5 722	675000
Total	5 878	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Remboursement arrêt maladie	823
Remboursement formation	542
Avantage en nature	4 307
Total	5 672



Commissaires aux comptes

- Sandrine CALANDRE
- Florent DELAVERGNE
- David PAPIN
- Stéphane REMAUD

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 Mars 2024

- - -

SAS 3A GARAPEN
4 rue de la Batardière
44690 LA HAIE-FOUASSIERE

3A GARAPEN

Société par Actions Simplifiée au capital de 7 000 Euros

Siège social : 4 rue de la Batardière – 44690 La Haie-Fouassière

RCS NANTES 800 674 921

.. = ..

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2024

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3A GARAPEN relatifs à l'exercice clos le 31/03/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/04/2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les titres de participations figurant à l'actif pour un montant de 347 K€ représentent plus de 81% du total du bilan. Dans le cadre de notre audit nous nous sommes assurés de la correcte valorisation de ces titres.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le

contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

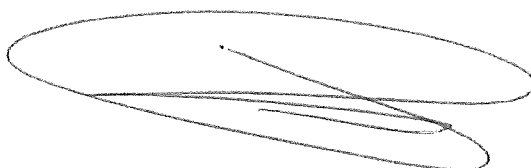
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Roche Sur Yon
Le 17 septembre 2024

SAS SOFAL

Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite près la Cour d'Appel de Poitiers



David PAPIN

BILAN ET ANNEXE
AU
31 mars 2024

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2024 12			Exercice N-1 31/03/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	41 850	10 376	31 474	6 878	24 597	357.63
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	346 677		346 677	346 677		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	9 620		9 620	9 620		
	Total II	398 147	10 376	387 771	363 175	24 597	6.77
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes				809	809-	100.00-
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	14 058		14 058	37 304	23 245-	62.31-
	Autres créances	3 305		3 305	4 466	1 161-	26.00-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	9 703		9 703	15 346	5 643-	36.77-
	Charges constatées d'avance (3)	833		833	1 148	315-	27.41-
	Total III	27 899		27 899	59 072	31 173-	52.77-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	426 046	10 376	415 670	422 246	6 576-	1.56-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2024 12	Exercice N-1 31/03/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	7 000	7 000		
	Réserves				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	88 009	49 786	38 223	76. 77
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	149 021	133 223	15 798	11. 86
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	245 029	191 009	54 021	28. 28
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	50 823	81 149	30 326-	37. 37-
	Concours bancaires courants	52	52	0	0. 44
	Emprunts et dettes financières diverses	51 188	74 690	23 502-	31. 47-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 116	25 381	11 266-	44. 39-
	Dettes fiscales et sociales	46 350	41 700	4 650	11. 15
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	8 112	8 265	153-	1. 85-
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	170 641	231 238	60 597-	26. 21-
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	415 670	422 246	6 576-	1. 56-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

149 882 180 612

SOFAL

Société de Commissariat aux Comptes
Rue Nicolas Baudin
CS 60696
85017 LA ROCHE SUR YON Cedex

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2024 12			Exercice N-1 31/03/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	407 981		407 981	403 336		4 645	1. 15
Chiffre d'affaires NET	407 981		407 981	403 336		4 645	1. 15
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 672	13 779		8 107-	58. 84-
Autres produits			12	5		7	147. 69
Total des Produits d'exploitation (I)			413 666	417 121		3 455-	0. 83-
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			144 001	157 382		13 380-	8. 50-
Impôts, taxes et versements assimilés			4 824	4 625		199	4. 30
Salaires et traitements			166 279	158 482		7 797	4. 92
Charges sociales			77 196	74 010		3 186	4. 30
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 610	6 153		1 457	23. 68
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			33	15		18	121. 91
Total des Charges d'exploitation (II)			399 943	400 667		724-	0. 18-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			13 723	16 454		2 731-	16. 60-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2024	12	31/03/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	135 000		120 000		15 000	12. 50
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	47		18		29	155. 87
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	135 047		120 018		15 029	12. 52
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	4 597		3 502		1 095	31. 28
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	4 597		3 502		1 095	31. 28
2. Résultat financier (V-VI)	130 450		116 517		13 933	11. 96
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	144 173		132 971		11 202	8. 42
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			1 516		1 516	100. 00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	15 000				15 000	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	15 000		1 516		13 484	889. 35
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	156				156	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 722				5 722	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	5 878				5 878	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	9 122		1 516		7 605	501. 62
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	4 274		1 264		3 010	238. 13
Total des produits (I+III+V+VII)	563 713		538 655		25 058	4. 65
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	414 693		405 433		9 260	2. 28
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	149 021		133 223		15 798	11. 86

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont Intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 415 670.41 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 407 981.49 Euros et dégagant un bénéfice de 149 020.69 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif est à signaler sur cet exercice.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	23 804		37 929
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 718		
TOTAL	27 521		37 929
Autres participations	346 677		
Prêts, autres immobilisations financières	9 620		
TOTAL	356 297		
TOTAL GENERAL	383 818		37 929

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport		23 600	38 132	38 132
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 718	3 718
TOTAL		23 600	41 850	41 850
Autres participations			346 677	346 677
Prêts, autres immobilisations financières			9 620	9 620
TOTAL			356 297	356 297
TOTAL GENERAL		23 600	398 147	398 147

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport		17 267	7 425	17 878	6 815
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 376	185		3 561
TOTAL		20 644	7 610	17 878	10 376
TOTAL GENERAL		20 644	7 610	17 878	10 376
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	7 425				
Matériel de bureau informatique mobilier	185				
TOTAL	7 610				
TOTAL GENERAL	7 610				

SOFAL

Société de Commissariat aux Comptes
Rue Nicolas Baudin
CS 60696
AGCI
85017 LA ROCHE SUR YON Cedex

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	9 620		9 620
Autres créances clients	14 058	14 058	
Personnel et comptes rattachés	500	500	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 305	2 305	
Débiteurs divers	500	500	
Charges constatées d'avance	833	833	
TOTAL	27 816	18 196	9 620

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	249	249		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	50 626	29 867	20 759	
Fournisseurs et comptes rattachés	14 116	14 116		
Personnel et comptes rattachés	14 150	14 150		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 125	17 125		
Impôts sur les bénéfices	4 274	4 274		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 389	9 389		
Autres impôts taxes et assimilés	1 412	1 412		
Groupe et associés	51 188	51 188		
Autres dettes	8 112	8 112		
TOTAL	170 641	149 882	20 759	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	30 360			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	700			700

Fondin Miguel 700 actions

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

SOFAL

Société de Commissariat aux Comptes
Rue Nicolas Baudin
CS 60696
85017 LA ROCHE SUR YON Cedex

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	7 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	13 610
Autres créances	500
Total	14 110

SOFAL

Société de Commissariat aux Comptes
Rue Nicolas Baudin
CS 60696
85017^{ASCI} LA ROCHE SUR YON Cedex

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 49
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 101
Dettes fiscales et sociales	20 517
Total	30 867

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	833
Total	833

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :	14 736
- Nantissement du fonds	14 736
Total	14 736

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : CREDIT MARITIME
Montant initial de cette garantie : 50 000
Montant restant dû en capital : 14 736
Date de fin d'échéance de la garantie : 21/01/2025
Nature de la sûreté réelle : Nantissement fonds de commerce

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		18 709
Intérêts restant dus sur prêt	1 663	
Locations financières restant à courir	17 046	
Total (1)		18 709
Dont engagements assortis de sûretés réelles		576

Engagements reçus

SOFAL

Société de Commissariat aux Comptes
Rue Nicolas Baudin
CS 60696
85017 LA ROCHE SUR YON Cedex

ANNEXE

Exercice du 01/04/2023 au 31/03/2024

Avals cautions accordés	35 890
Locations financières restant à courir	17 046
Total	52 936

Détail des cautions données

Cautin donne au profit du : CREDIT MARITIME
Nom des personnes ayant donn leur cautin : FONDIN MIGUEL
Montant initial de la cautin : 54 000
Montant restant d de la cautin : 26 524

Cautin donne au profit du : CREDIT MARITIME
Nom des personnes ayant donn leur cautin : FONDIN MIGUEL
Montant initial de la cautin : 30 000
Montant restant d de la cautin : 9 366

SOFAL

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS 3A GARAPEN
44690 LA HAIE FOUASSIERE

Société Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- AGEF	180 000	559 872	100.00	346 677	346 677			1 638 970	177 002	135 000	
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produit de cession d'éléments d'actif	15 000	775000
Total	15 000	
Charges exceptionnelles		
- Amendes	156	671200
- Valeur cptable des éléments d'actif cédé	5 722	675000
Total	5 878	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Remboursement arrêt maladie	823
Remboursement formation	542
Avantage en nature	4 307
Total	5 672

SOFAL

Société de Commissariat aux Comptes
Rue Nicolas Baudin
CS 60696
85017 LA ROCHE SUR YON Cedex